

Les Randonneurs de Mandeuire

Procès verbal du Conseil d'Administration

En date du 9 novembre 2018 à 17 h 00.

Le Conseil d'Administration de l'Association « LES RANDONNEURS DE MANDEURE » s'est réuni à Mandeuire sous la Présidence de M MAUVAIS Jean Claude

M MAUVAIS Jean Claude fait constater que les onze membres, du Conseil d'Administration, assistent à la séance.

Sont présents : Mmes B. PAGNOT, J. VIGEZZI, MO GULLAUD. MM A. ANEDDA, M. PAGNOT, J. GOMEZ, G. TOURNOUX, E MOYLEN, M BARDOT, J C MAUVAIS, R VIGEZZI.

Ordre du jour :

- Retour d'expérience marche populaire 2018
- Calendrier activités 2019
- Préparation AG
- Mise en place du principe de vérificateurs aux comptes
- Changement de dates pour l'exercice annuel .
- Renouvellement du CA
- Montant de la cotisation annuelle.
- Assurance annulation pour les séjours
- Questions diverses

Retour d'expérience marche populaire 2018

Manifestation réussie, quelques points à revoir pour amélioration:

Inscriptions et contrôle aux ravitaillements (**Éric réunira un groupe de travail composé de personnes ayant occupé ces postes**)
Réorganiser la tombola et la remise des récompenses (**Éric réunira un groupe de travail**)

Rangements en fin de journée, transport du matériel voir amélioration. (réunion avec Bernard RIGAUD sur le sujet. **Éric**)

Revoir la qualité du pain à acheter

Vente des gâteaux insuffisamment éclairée.

Poste gaufres :

Provenance de la pâte

Temps d'attente jugé long par certain ?

Rallonge électriques: voir possibilité d'emprunter auprès de quelques adhérents après avoir fait un inventaire du besoin réel.

Quantité de frites à acheter: si les portions ne sont pas bien définies au départ de la vente le risque de manquer existe

Remercier l'éleveur propriétaire des « Salliers » (**Éric et Gérard**)

Calendrier activités 2019

- Les marches

	Proposé pour 2019	Réalisé en 2018	Évolution / 2018
Dimanche à la journée	26	19	+7
Jeudi à la journée	15	8	+7
Jeudi demi journée	33	33	0
Marche sportive	7	7	0
Demi journée avec repas à midi	3 (plaisir neige, gras double, fin d'année)	3 (plaisir neige, gras double, fin d'année)	0

- Les marches douces et les marches nordiques idem 2018
- Séjours : Week-end de 3 jours en mai, 1 semaine en septembre
- Séjour semaine de septembre:

Plusieurs propositions sont présentées par le président le comité en retient deux (**Dolomites** coût relativement élevé mais bonne prestation, **Queyras** coût plus modéré) et décide de prendre l'avis des adhérents par questionnaire. (**Julio**)

- Week-end: Lac de Vouglans
- Marche du don du sang à Pont de Roide le dimanche 19 mai :
- Changements d'horaires par canicule et pour marches lointaines

Les organisateurs demande un peu d'aide, faire un appel par mail pour inscription à la soirée galettes du vendredi 18 janvier 2019 (**Julio**)

Cette possibilité est possible si tout le monde joue le jeu au niveau de la communication. Sur le calendrier pour les marches lointaines ne pas mentionner l'heure voir avis générale à l'AG.

Préparation AG

- Mise en place du principe de vérificateurs aux comptes
Une évolution du règlement intérieur sera proposé à l'AG (**Julio**)
- Changement de dates pour l'exercice annuel .

Une proposition pour modifier les dates de début et de fin d'exercice avec paiement des cotisations en septembre est évoquée.

Cela permettrait au trésorier de prélever le montant de la licence FFRP et la cotisation club en même temps.

Cette idée n'est pas retenu :

La licence FFRP est prise par les participants aux séjours mais les séjours ne sont pas encore définis en septembre.

Le montant de la cotisation club est fixée et votée par l'AG qui se déroule en novembre.

Les nouveaux adhérents (marche nordique) ayant réglés leurs cotisations seront comptabilisés sur l'exercice 2019.

Montant de la cotisation annuelle.

Le CA proposera à l'AG de ne pas changer le montant pour 2019, soit 12€

La licence FFRP passe à 26€

Renouvellement du CA

Sont à renouveler : Marie Odile GULLAUD; Maurice PAGNOT; Gérard TOURNOUX; Éric MOYLEN

Assurance annulation pour les séjours

Le CA décide de ne pas imposer ce choix pour les participants aux séjours mais nous veillerons à ce que cette possibilité soit clairement possible sur la feuille d'inscription.

Paiement séjour avec carte bancaire ? **Jean Claude** se renseigne ??? *paraît difficile à mettre en oeuvre*

Questions diverses

- Remboursement des frais de déplacement pour reconnaissance du terrain de randonnée.
Nous proposons une indemnité kilométriques de 0,4 € à partir d'un déplacement de 50 km aller et retour
Le Conseil d'Administration demandera à l'Assemblée Générale son approbation.
- Mise en place d'un principe de covoiturage avec participation financière
Sur la base d'une indemnité de 0,4 € le km par voiture nous établirons une grille qui figurera sur le programme.
Le Conseil d'Administration demandera à l'Assemblée Générale son approbation sur ce principe.

Ces deux propositions faisant l'objet d'un débat à l'AG le secrétaire conformément aux statuts transmet une modification de l'ordre du jour. (**Julio**)

- Le CA à l'unanimité décide d'allouer la somme de 100 € au profit de l'enfant de 14 mois, dont la maman Adelissa, 21 ans est morte sous les coups de son compagnon.

Alain remettra cette enveloppe au Super U de Mandeure

L'ordre du jour étant épuisé, il est dressé le présent Procès Verbal.

Le Président Jean Claude MAUVAIS

Le Secrétaire Julio GOMEZ

